

Les subsides

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je suis très heureuse que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) ait pris part au débat. Aussi je veux lui répéter que je suis inquiète de voir que le gouvernement ne semble pas conscient de l'ampleur du problème qui nous assaille et qui continuera de faire ses ravages pendant plusieurs années encore. Le ministre sait sans doute que le nombre des chômeuses a augmenté de 41 p. 100 l'an dernier. Le ministre chargé de la condition féminine a minimisé l'ampleur du phénomène, mais pour ma part je considère qu'il s'agit d'une hausse appréciable.

Je m'inquiète également du fait que tous les rapports et les documents sur la question indiquent qu'un million de femmes viendront grossir les rangs des chômeurs au cours des prochaines années par suite de la révolution technologique qui est en train de s'opérer chez nous. Le ministre a eu des propos très encourageants en ce qui concerne la formation des jeunes. Mais il n'a pas été question du sort de ces millions de travailleuses qui verront leur emploi disparaître d'ici quelques années. Les femmes sont majoritaires dans les domaines d'emploi les plus susceptibles d'être touchés par la révolution de la haute technologie.

Or, ce n'est pas en multipliant les programmes de sensibilisation ni en ajoutant neuf nouveaux conseillers, ou je ne sais quel nombre le ministre a mentionné, qu'on parviendra à remédier à la situation. Tout cela est très bien, mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir comment on s'attaquera à ce problème majeur, auquel les autres pays se sont attaqués de différentes façons. Le problème ne vient pas seulement du fait que le nombre de chômeurs va s'accroître, mais de ce que les femmes se montrent encore plus réticentes que les hommes à faire face à la révolution de la technologie de pointe. C'est ce qu'ont démontré les études effectuées en France et au Japon où les chaînes de télévision ont diffusé une série d'émissions éducatives et d'information publique destinées à renseigner les travailleurs alors que leur emploi existe encore.

Le gouvernement envisage-t-il de lancer une initiative semblable, car il s'agit d'un problème d'une telle ampleur qu'il dépasse de beaucoup tout ce dont le ministre a parlé cet après-midi. Je ne veux pas critiquer ce qu'il a dit, mais seulement lui demander de se pencher sur une question d'une portée beaucoup plus considérable.

M. Axworthy: Monsieur le Président, je suis très heureux que le député m'ait demandé de m'expliquer davantage. J'essayais de couvrir un certain nombre de points dans ma réponse et je n'ai pas pris le temps de traiter la question qu'elle a soulevée, qui est pourtant, sans aucun doute, d'une grande importance.

L'un des grands défis que le pays doit relever à l'heure actuelle réside dans le nombre de femmes qui entrent sur le marché du travail et dans la façon dont de nombreuses femmes s'adaptent à leur emploi actuel. La question est de savoir comment il faut s'y prendre.

Nous devons commencer par élaborer un nouveau programme de formation, une nouvelle façon de transmettre les connaissances. Si nous n'établissons pas ce cadre, tous les autres programmes d'information et d'enseignement ne seront d'aucune utilité. Si une femme désire changer d'emploi et si elle veut savoir comment s'y prendre, nous ne pourrions l'aider que si ces programmes ont été instaurés. C'est pourquoi je

mets tellement l'accent sur la modernisation de nos programmes de formation, en aidant, par exemple, des collèges communautaires à acheter de nouvelles machines ou installations, afin d'offrir d'autres programmes de formation en technologie de pointe.

Je peux vous donner l'exemple du Nouveau-Brunswick. Il n'y a pas si longtemps, 25 p. 100 de tous les cours de formation donnés portaient sur les emplois spécialisés. En un an, grâce au fonds d'amélioration des compétences, cette proportion est passée à 38 p. 100. Ce bond prodigieux est attribuable à une répartition judicieuse des fonds et à l'achat par le collège, grâce à l'argent reçu, du nouveau simulateur dont il avait besoin.

Je voudrais vous raconter une petite anecdote, monsieur le Président. Je me suis rendu au collège Holland, à l'Île-du-Prince-Édouard, collège qui offre un programme de formation pour les officiers de pont dans le secteur des forages sous-marins. Nous devons encore faire appel à des personnes de l'étranger dans ce domaine, car nous manquons de Canadiens qualifiés. Par pure coïncidence, j'ai trouvé une jeune femme de ma circonscription de Winnipeg qui suivait le cours. Il y a seulement un an, le collège ne pouvait donner des cours de formation pour des emplois spécialisés en navigation, car il n'avait pas le simulateur nécessaire, simulateur qui coûtait \$900,000. Cela faisait dix ans qu'il essayait d'en obtenir un. Grâce au fonds d'amélioration des compétences, le collège a pu acheter, il y a deux mois, ce simulateur. Il est maintenant en mesure de former de 60 à 70 officiers de pont de plus, qui seront en mesure de trouver tout de suite un emploi dans le secteur des forages sous-marins sur la côte est. En vertu de l'entente, cette formation doit être également offerte à des femmes.

Je reconnais qu'une fois le cadre établi, nous devons passer à l'étape suivante. Nous savons bien que ce qui importe avant tout, c'est de permettre aux gens de se former sur le tas. Le ministère a établi un groupe de travail spécial formé de représentants du patronat et du mouvement ouvrier, afin d'étudier toute la question des congés de formation payés. Les travailleurs pourraient ainsi prendre un, trois ou six mois de congé, afin de recevoir la formation voulue pour un nouvel emploi.

Il y a un autre point que je voudrais souligner au député, même si ce n'est pas encore une politique officielle. Nous étudions sérieusement les moyens d'utiliser le programme de travail partagé, qui a connu beaucoup de succès au Canada, puisque nous avons signé 11,000 accords avec des sociétés privées, pour former les travailleurs, en cours d'emploi, dans de nouveaux domaines, de nouvelles technologies ou sur de nouvelles machines sur lesquelles ils devront travailler. Les travailleurs pourraient maintenir leur revenu tout en acquérant de nouvelles compétences. Il faudrait une collaboration très sérieuse entre les entreprises et les travailleurs; de part et d'autre, on est assez mal à l'aise, car on irait à l'encontre de nombreuses règles des syndicats, des méthodes d'embauche et d'exploitation. La solution du problème passe par une restructuration fondamentale de notre tissu industriel.

● (1730)

Nous ne pouvons pas effectuer une réforme fondamentale ou imposer des changements de façon unilatérale. Nous devons